INSTRUMENTS (2) DE DÉMONSTRATION EN ÉLECTROSTATIQUE N° 6 : EXCITATEURS UNIVERSELS OU ÉCLATEURS

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Dijon
16 boulevard Thiers

Dossier IM21008538 réalisé en 2000 revu en 2001

Auteur(s) : Brigitte Fromaget



Historique

Ces instruments de la fin du 19e siècle ou du début du 20e siècle servaient à montrer le champ électrostatique à l'aide d'un récipient, contenant de l'huile ou du miel et des graines de lin, que l'on posait sur la scellette.

Période(s) principale(s) : limite 19e siècle 20e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre :
auteur inconnu ()

Description

l'instrument est composé de deux éclateurs encadrant une scellette en bois, le tout fixé sur une base également en bois. La partie isolante des supports est en verre et la partie conductrice en laiton ; cette dernière, mobile sur un axe, est constituée d'une tige terminée par un boule d'un côté et un anneau de l'autre. La hauteur de la scellette peut être réglée à l'aide d'une vis.

Eléments descriptifs

Catégories : électrostatique
Structures : instrument didactique
Matériaux : bois; verre; laiton
Dimensions :
h = 35 ; la = 40. dimensions de l' instrument n° d' inv. 81 ; dimensions de l' autre : h = 40 ; la = 50

Inscriptions :
numéro d'inventaire sur étiquette attachée à l'appareil : 81
numéro d'inventaire, imprimé, sur étiquette

Informations complémentaires

- **Dossier numérisé prochainement disponible :** https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IM21008538.pdf

Aire d'étude et canton : Dijon

Dénomination : instrument de démonstration en électrostatique

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Premier appareil.
21, Dijon, 16 boulevard Thiers

N° de l'illustration : 20002100058NUCA
Date : 2000
Auteur : Michel Thierry
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Deuxième appareil.
21, Dijon, 16 boulevard Thiers

N° de l'illustration : 20002100419NUCA
Date : 2000
Auteur : Michel Thierry
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine